

## Fundraising : le mode de financement qui va révolutionner les universités et grandes écoles

Le fundraising au profit de l'enseignement supérieur : Pourquoi ? Comment ? Avec qui ? Et dans quelles conditions juridiques et financières ?

Décryptage du phénomène et des enjeux dans ce dossier exclusif de 20 pages.

### Sommaire

<b>Le décryptage .....</b>	2
Les universités vont devoir apprendre à collecter des fonds	
<b>Ce qu'il se dit .....</b>	4
À savoir	
Les petites phrases	
Les rumeurs	
En off...	
<b>L'Histoire.....</b>	6
Le tournant des années 2000	
<b>L'entretien.....</b>	7
La Fondation Lyon 1 ambitionne de collecter 10 millions d'euros	
<b>Analyse et stratégie.....</b>	9
Quelle méthode pour collecter des fonds ?	
Cinq questions sur le fundraising	
<b>A l'international.....</b>	13
Les Anglais ont les universités américaines en ligne de mire	
Les conseils du patron de l'université de Bristol	
<b>Par ailleurs.....</b>	16
Lu dans la presse	
L'avis des internautes	
<b>Databank.....</b>	17
Lexique	
Chiffres clés	
Juridique	

Une révolution est en cours. Discrète pour le moment, car les acteurs impliqués sont encore peu nombreux. D'autres s'y mettent, mais préfèrent ne pas le faire savoir, pour se garder des critiques ou conserver leur avance. Cette révolution a une consonance anglo-saxonne : « Fundraising ». Dans les universités et grandes écoles, on le dit encore en anglais, car le concept a le goût de l'Amérique. On peut aussi parler de collecte de fonds, d'appel aux dons, de recherche de mécènes, de quête de philanthropes...mais l'objectif reste le même. Il s'agit de faire appel à la générosité des anciens étudiants, des professeurs, du personnel rattaché à l'université, mais aussi et surtout des entreprises et des fondations d'entreprise locales ou nationales, et pourquoi pas des « amis de l'université », ceux qui partagent ses valeurs ou sont sensibles à sa mission.

La recherche, les professeurs de haut niveau ou l'entretien d'un campus coûtent de plus en plus cher et, en Europe, les Etats ne suivent plus. Dans le même temps les dollars pluvent – par centaines de millions – sur les universités américaines, grâce à la générosité de leurs anciens. Cela fait réfléchir.

Outre le recours au mécénat, d'autres pistes d'amélioration des finances sont explorées (augmentation du nombre de contrats de recherche, formation continue, dépôt de brevets...) ou le seront peut-être (augmentation des frais de scolarité). Mais pas une ne suscite autant la curiosité des dirigeants d'établissements. On rétorquera que c'est un leurre, que la tradition philanthropique à l'américaine n'existe pas en France. Pourtant, le fundraising paraissait totalement farfelu aux universités britanniques il y a 15 ans à peine. Il est en train de s'y développer avec succès. En France, les grandes écoles commencent aussi à obtenir des résultats. D'autant que le contexte législatif, fiscal et politique n'a jamais été aussi favorable.